



Lac-Etchemin

Demande de dérogation mineure Avis public de consultation

Est par le présent donné par le soussigné Patrick Lachance, OMA, directeur général et greffier-trésorier, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Lac-Etchemin, le mardi 3 février 2026, à 19 h, à la salle de délibérations du Conseil, au 208, 2^e Avenue, à Lac-Etchemin.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante portant le numéro 2026-175 :

Nature et effets : Cette demande a pour effet de régulariser une situation d'irrégularité constatée depuis le 18 décembre 2007, soit la non-conformité du garage attenant en raison de son implantation trop rapprochée de la ligne latérale du lot. En procédant à cette demande de dérogation mineure, le propriétaire vise à rendre la situation conforme à la réglementation municipale actuelle, conformément à la recommandation émise dans le rapport d'analyse de 2007, et ainsi clore un dossier administratif en suspens depuis plusieurs années.

Identification du site concerné : Sur le lot numéro 3 601 426, situé au 304, avenue du Ruisseau, dans la zone 03-H, à Lac-Etchemin.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande lors de la séance régulière du 3 février 2026, à 19 h.

Donné à Lac-Etchemin, le 21^e jour de janvier 2026.

Le directeur général et greffier-trésorier,

Patrick Lachance, OMA

CERTIFICAT DE PUBLICATION ET AFFICHAGE

Je, soussigné, Patrick Lachance, OMA, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Lac-Etchemin, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-annexé sur le site internet de la municipalité en conformité avec le règlement numéro 174-2018 et avoir affiché une copie de cet avis dans le hall de l'Édifice municipal, au 208, 2^e Avenue, à Lac-Etchemin, le 21^e jour de janvier 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 21^e jour de janvier 2026.

Le directeur général et greffier-trésorier,

Patrick Lachance, OMA